



Jeux Olympiques et Paralympiques, La Poste médaille... de plomb

Face à un silence assourdissant, la CGT interpelle la direction régionale de La Poste

A ce jour, pour les postières et les postiers, c'est le flou le plus total quant aux changements organisationnels qui vont impacter la vie professionnelle et privée des agents. Malgré de nombreuses interpellations, La Poste reste sourde et entend certainement mettre les postières et les postiers devant le fait accompli au dernier moment en imposant :

- des changements d'horaires
- des changements organisationnels (*plans de collecte, de tournées, de livraison, mutualisation de véhicules, télétravail, ouverture /fermeture des bureaux de poste, etc...*)
- des pressions et menaces sur les congés et les repos compensateurs
- du télétravail sans matériel ni compensations

Quelles conséquences pour les agents et quelles compensations financières ?

Les prix vont exploser en Ile de France dans les prochaines semaines. Cela va se rajouter à une hausse des prix déjà extrêmement importante. Or, les postières et les postiers n'y arrivent plus. Aucun salaire ne devrait être en-dessous de 2000 euros. C'est pourquoi le CGT ne se satisfait des 3,5% d'augmentation de salaire validés par certaines organisations syndicales tout comme elle ne se satisfait pas de la baisse de l'intéressement ni des primes qui ne peuvent se substituer aux salaires car aléatoires et injustes notamment en cas de maladie.

Une surprise pour personne sauf... La Poste ?

L'organisation des JOP en France est connue depuis plusieurs années : la décision a été prise par le CIO le 13 septembre 2017 ! Pour la CGT, il ne s'agit en rien d'une circonstance exceptionnelle pouvant amener les employeurs à imposer ses choix. Depuis le dernier semestre de l'année 2017, La Poste avait le temps nécessaire d'anticiper, d'organiser et de planifier l'organisation des services publics et les conditions de travail des personnels.

La CGT formule de nombreuses propositions pour permettre de bonnes conditions de travail aux agent.es mobilisé.es, pour assurer l'exercice des missions sans en dévoyer les contenus, pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques se passent au mieux en reconnaissant l'engagement des agents.

.../...

LA CGT AVEC LES PERSONNELS EXIGE :

- Des échanges soutenus à tous les niveaux (*direction régionale et établissements*) y compris sur les questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- Une présentation précise des organisations de travail pendant la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques

Un cadrage impliquant :

- Des compensations financières pour les contraintes inévitables (*hausse du coût de la vie, transport, etc.*)
- Des mesures sociales en termes de frais de mission, de garde d'enfants, de logements, de transports qui répondent aux besoins et aux contraintes
- Le respect du droit aux congés, à la déconnexion, au télétravail choisi
- Le respect des missions de service public de La Poste, des pouvoirs et des prérogatives des personnels qui les mettent en œuvre
- La réouverture de négociations salariales

En attente de cette réunion et de vos réponses, nous vous informons qu'à défaut de suites, la CGT appellera le personnel à se mobiliser sous toutes les formes envisageables pour que ses droits ne soient pas remis en cause et que des compensations soient allouées pour les contraintes.

LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS NE SE FERONT PAS SANS LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS !

LA CGT REVENDIQUE :

- **UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE 1 500 EUROS POUR TOUTES ET TOUS EN COMPENSATION DES CHANGEMENTS QUI VONT INÉVITABLEMENT TOUCHER L'ORGANISATION DU TRAVAIL**
- **LA PRISE EN CHARGE À 100% DU NAVIGO ET DES FRAIS DE TRANSPORT (À MINIMA JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE)**
- **DES MESURES FINANCIÈRES ET SOCIALES EN TERMES DE FRAIS DE MISSION, DE GARDE D'ENFANTS, DE LOGEMENTS, DE TRANSPORTS QUI REPONDENT AUX BESOINS ET AUX CONTRAINTES**

